

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 11

Artikel: Renseignement et drone : une synergie d'avenir
Autor: Monnier, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une vingtaine de générations, il est géré avec un autre paysan du lieu. Le lait est traité par la fromagerie de Granges-Marnand qui fabrique un fromage au lait cru à pâte dure, appelé « Maréchal ». Ce fromage aux herbes, déjà fort apprécié sur le marché, est affiné durant environ six mois dans les caves à Granges-Marnand. Ainsi, comme au militaire où il a appris à analyser les problèmes et à décider, Bernard Nicod a décidé de se battre au niveau de son domaine, pour faire face aux

nouveaux défis de l'agriculture du XXI^e siècle. Ses propos sont empreints de lucidité et de détermination, car l'agriculture du futur demande la recherche de nouvelles solutions originales. A ses côtés, son épouse et ses trois enfants sont pour lui la meilleure des motivations.

Ainsi, Bernard Nicod, paysan et capitaine de Granges-Marnand, a su, comme des milliers d'autres paysans suisses, concilier avec intelligence les res-

ponsabilités d'un grand domaine avec son engagement dans l'armée. Et même si l'armée du futur, appelée aussi Armée XXI, aura des structures différentes de celles d'aujourd'hui, nul doute qu'elle aura encore besoin de citoyens de la trempe d'un Bernard Nicod. Ceci pour que les Suisses puissent, à l'avenir comme par le passé, continuer de vivre sur la terre qui leur est si chère, dans la liberté et l'indépendance.

M. M. G.

Renseignement et drone: une synergie d'avenir

Les drones sont là, la technique aussi à la fois perfectionnée et balbutiante. Leur potentiel est immense, la crainte qu'ils inspirent aussi. Les charges utiles de plus en plus miniaturisées et automatisées qu'ils emportent remplaceront probablement à terme l'homme dans les missions de longue durée, fastidieuses, routinières ou dangereuses. Serait-il plus rentable, plus efficace? Est-il souhaitable pour le renseignement, composante essentielle de la défense, de se doter de drones¹?

Global Hawk, Darkstar, Pathfinder, Hermès, Predator, Harpy, Pointer... Cet inventaire de noms étrangers à la Prévert, connus des initiés, recouvre une petite partie d'une large gamme de drones aux capacités très différentes. Le premier, plus gros qu'un avion de chasse et dont l'envergure est celle d'un Airbus, peut traverser l'Atlantique à 20000 mètres d'altitude et demeurer jusqu'à 38 heures en vol autonome ou télécommandé depuis un bureau du Pentagone via un satellite. Le dernier tient dans la main d'un fantassin et peut évoluer une dizaine de minutes dans un rayon d'un kilomètre. Le *Darkstar* est furtif, le *Pathfinder* vole, grâce à l'énergie solaire, à plus de 25000 mètres d'altitude, le *Harpy* détecte, localise et attaque les radars en émission.

Israël et les Etats-Unis ont une avance technologique mondialement reconnue dans ce domaine. Cependant, un nombre croissant de petites nations se montrent innovantes en appliquant des technologies civiles avancées à des fins militaires. La France n'est présente que dans le domaine des drones tactiques de courte portée avec, par exemple, le *Pivert-CL289* (Aerospatiale - Dornier - Bombardier), le *Crécerelle* et ses dérivés *Sperwer* et *Uglan* (Sagem) ou le *Fox MLCS* (CAC Systèmes).

Les futurs drones seront au moins aussi chers et perfectionnés que les avions aujourd'hui. Le véhicule aérien est l'élément le plus visible, mais les charges utiles embarquées, les liaisons de données et, surtout, le segment sol qui permet de planifier les vols, de suivre leur bon déroulement, de recevoir et d'exploiter les informations, sont très difficiles à mettre en système. Il faudra aussi tenir compte de la circulation aérienne militaire et civile en adoptant les mêmes normes de sécurité que pour les autres aéronefs, ce qui nécessitera à terme l'intégration, par exemple, d'un système d'identification ami-ennemi (IFF) et d'un système embarqué anti-collision (T-CAS).

Le temps paraît venu, pour les décideurs européens, politiques, militaires et industriels, d'unir leurs efforts pour faire naître sur le Vieux continent le vecteur sans pilote, capable de tenir l'air des dizaines d'heures, déployable à l'autre bout du monde et suffisamment modulaire pour pouvoir emporter les charges utiles suivantes: équipements photographiques et vidéo, caméra thermique bande 2 et 3, liaison de données numériques grand débit à vue ou par satellite, radar SAR-MTI.

Claude Monnier

¹ Ce texte, que nous publions dans une version condensée, a paru dans Défense nationale, juillet 1999.